



CB hs banque interdit de faire un retrait

Par **Jfk.nosvies54**, le **30/04/2021** à **20:09**

Bonjour, ma carte bleue étant hs ma banque m'interdit de faire un retrait cause de covid et soit disant non plus le droit de me donné une carte de retrait provisoire alors que le matin même notre conseillère avait donner son accord et de revenir début d'après-midi. Sa direction lui a formellement interdit sous le prétexte du Covid et qu'il fallait faire une demande et attendre 24h à 48 h pour commander la somme en liquide sur mon compte et depuis ils font traîner les choses en longueur. A cause de cela nous ne pouvons plus nourrir nos enfants ni même payés nos dépenses quotidiennes. Si nous nous permettons de leurs dirent gentillement et que nous ne partirons pas sans avoir notre dû (après le délai de 48h délai de la commande). Notre conseillère connaissent depuis plusieurs jours notre situation délicate aurait pu nous expliquer les démarches à suivre des délais pour ne pas perdre de temps car ils sont payés pour la gestions des compte bancaires car nous payons des frais pour cela. Après ils menacent d'appeler les forces de l'ordre alors que nous sommes dans notre bon droits et de ce fait nous sommes contraint depuis plusieurs jours de mendier de la nourriture ainsi que de l'argent comme les gens font devant les magasins à faire la manche pour pouvoir vivre et nourrire nos petits de 8 et 10 ans qui nous demandent tout les jours si nous sommes pauvres car ils ne sont pas bêtes voyant que le frigo et placards a goûters sont vides ils se posent des questions. traversons une situation délicate trouver vous cela normal, si cela vous arriverait.

Quel réponse feriez vous à vos enfants?

Cordialement une famille en détresse sans réponse à apporter à ses enfants et nous même sans savoir quoi faire devant un mur car la banque fait bloc et s'en fiche de notre vie.

Par **youris**, le **30/04/2021** à **20:33**

bonjour,

pour répondre, il faudrait connaître la position de votre compte bancaire.

certes la banque gère vos comptes, mais c'est au titulaire du compte de vérifier en permanence que son compte ne soit pas à découvert.

personnellement, je ne vois pas le lien entre la pandémie actuelle et la gestion d'un compte

bancaire.

salutations